

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 66 (1921)
Heft: 12

Artikel: La Reichswehr : sa formation, son rôle et son organisation actuelle. III.
Autor: Vallière, de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-340453>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Reichswehr

Sa formation, son rôle et son organisation actuelle¹.

III

LES TRANSFORMATIONS SUCCESSIVES DE L'ARMÉE ALLEMANDE
DEPUIS L'ARMISTICE JUSQU'À L'ORGANISATION ACTUELLE
DE LA REICHSWEHR.

1. *La démobilisation de l'armée impériale.*

Le plan de démobilisation de l'armée impériale avait été arrêté dans ses grandes lignes, en 1917 déjà. Le Grand Etat-major avait basé ses études sur la victoire finale des Empires centraux, et sur la libération progressive des hommes d'après le rôle qu'ils pourraient jouer dans la reconstitution économique du pays. Les hommes sans moyens d'existence assurés devaient être maintenus sous les drapeaux, et libérés seulement au fur et à mesure des possibilités de placement.

La défaite força le gouvernement provisoire à renoncer au projet du Grand Etat-major, et à se contenter de la libération par classes. Sous la pression des événements, il fallut hâter les opérations, en recommandant l'ordre et la patience. Hindenbourg lança, en novembre 1918, une proclamation caractéristique :

« Soldats qui avez combattu fidèlement plus de quatre ans en territoire ennemi, songez combien il importe à votre patrie que la retraite et la démobilisation de vos unités se fassent dans le calme le plus parfait et l'ordre le plus grand. Tous, sauf les jeunes classes maintenues provisoirement sous les drapeaux, vous serez libérés aussi vite que possible. Continuez à marcher avec vos unités. L'ordre et la discipline sont plus que jamais indispensables. Il est impossible de libérer

¹ Voir *Revue militaire suisse*, juillet et octobre 1921.

tout le monde à la fois, mais personne ne sera oublié. Les autorités civiles et militaires feront tout leur possible pour vous renvoyer dans vos foyers dans le plus bref délai. Du calme et de la discipline ! »

Les troupes de l'intérieur, depuis longtemps gagnées par la contagion révolutionnaire, se démobilisèrent d'elles-mêmes. Isolés ou par groupes, ces hommes, la plupart sans travail, se réfugièrent dans les villes, où les conseils d'ouvriers et de soldats, formés de Juifs et de jeunes soldats qui n'avaient jamais été au front, les enrôlèrent dans les bandes rouges du spartakisme naissant. Les dépôts se déversèrent sur les grands centres. Le contact avec le soviétisme des Haase, des Liebknecht, opéra très vite sur ces masses amorphes et désespérées. Le vol, le pillage, les assassinats se multiplièrent, favorisés par la paresse et l'indiscipline des jeunes classes (1898 et 1899) abandonnées aux excitateurs bolchévistes. Un ordre du gouvernement autorisait les démobilisables sans moyens d'existence à rester quatre mois dans les casernes jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un emploi. Beaucoup préférèrent la caserne, où ils étaient nourris et soldés, à leur foyer où la misère les attendait. Ils étaient soumis à la propagande intense des agents de la révolution. L'exercice était supprimé et, sauf le service de garde, leur temps se passait à errer dans les rues, victimes de l'alcool et des filles publiques. « Troupeau sans chef, désœuvré, minable, battant le pavé le long des rues.¹ » Beaucoup mendiaient dans les restaurants et à la sortie des théâtres. Quantité d'invalides de guerre vendaient des cartes postales, des allumettes, du savon, ou chantaient en tendant la main au coin des rues. Les environs de la gare de Potsdam, la Königgrätzerstrasse et les ruelles voisines pullulaient de marins et de soldats souteneurs.

Les uniformes râpés, déteints, souillés de boue, étaient ornés de cocardes et de brassards rouges. Tout souci de tenue, tout esprit de subordination avait disparu. Les matelots surtout, eux qui avaient donné le signal de la révolte, se distinguaient par leur allure provocante, leur débraillé sinistre. A Berlin, les beaux factionnaires de la Garde étaient remplacés par des

¹ GENTIZON : *La révolution allemande*, p. 30.

gardes-rouges, la vareuse ouverte, les mains dans les poches, la pipe à la bouche, le fusil suspendu la crosse à l'épaule, le canon tourné vers le sol. Les officiers n'osaient plus se montrer en uniforme. La soldatesque leur arrachait leurs insignes en pleine rue. Le salut n'existait plus.

Le vieil édifice militaire prussien semblait s'être écroulé définitivement. Et pourtant ce chaos dura peu. Il suffira de quelques mois pour reconstituer des unités solides, imbues des traditions de l'ancienne armée. Les formes extérieures du respect aux supérieurs, la tenue, la cohésion devaient reparaître, et avec elles l'ordre, la sécurité et la confiance.

Les facteurs qui déterminèrent ce rapide revirement furent :

- Le retour des troupes du front ;
- La main de fer de Noske ;
- La rentrée en scène du corps des officiers ;
- L'horreur du peuple allemand pour le désordre.

La lutte était engagée entre la folie rouge et le sentiment national.

L'armée de campagne rentra dans ses anciennes garnisons à la fin de novembre 1918, et fut aussitôt dirigée sur ses dépôts. L'ordre ne fut pas troublé, au début du moins. Les corps d'armée réoccupèrent leurs régions du temps de paix. Ceux de la rive gauche du Rhin et de la zone neutre s'établirent au centre du pays.

Le rapatriement des troupes du front oriental se fit plus difficilement et plus lentement. Un certain nombre de corps d'armée, considérés comme nécessaires à la défense de la frontière orientale (I^{er}, II^e, IV^e, V^e, XVII^e, XX^e), furent autorisés à conserver une partie des classes 1917 et 1918, et la classe 1919 entière. Au corps de la Garde, la classe 19 ne fut congédiée qu'au printemps 1919.

D'une façon générale, le gouvernement s'ingénia à conserver sous les armes des effectifs suffisants pour maintenir l'ordre à l'intérieur jusqu'à la formation de la Reichswehr.

Les soldats du front, dans leur grande majorité, étaient nettement antirévolutionnaires. Ils s'opposèrent aux désordres et montrèrent une grande modération dans leurs rapports

avec leurs officiers. La partie saine du peuple les vit rentrer avec joie et ne leur ménagea pas les ovations, car ils représentaient la meilleure des garanties contre un bouleversement social. A Berlin, les vieux régiments de la Garde (Garde fusilière, Reg. Elisabeth, Garde Schützen, cavalerie) se mirent au service du nouveau gouvernement et firent échec à la dictature du prolétariat, que les chefs spartakistes cherchaient à établir par la force.

On licencia immédiatement certaines catégories de soldats, ainsi ceux dont le domicile était très éloigné du dépôt de leur unité, les fonctionnaires, étudiants, mineurs, cheminots, les Alsaciens-Lorrains et les soutiens de famille.

Les corps créés pendant la guerre disparurent les premiers, les autres progressivement. Fin décembre 1918, l'armée impériale était officiellement démobilisée. « Il faut rendre justice à l'administration militaire allemande qu'elle a eu le sens des réalités et qu'elle s'est efforcée de réduire au minimum les formalités et les allées et venues imposées aux démobilisés¹. »

Le gouvernement du Reich avait pressé la liquidation de l'ancienne armée pour apaiser l'opinion. Aussitôt après, il favorisa la formation de *corps francs*, recrutés par engagements volontaires, dans les éléments les plus sûrs de la nation. Il fallait une force capable de résister au mouvement communiste, en progrès dans les villes.

A Berlin, les forces révolutionnaires (la « Berliner Volksmarinedivision », la « Republikanische Soldatenwehr »), environ 30 000 hommes, se heurtèrent bientôt aux troupes de l'ordre (« Republikanische Schutztruppe », Gardekavallerie Schützendivision»). Les sanglantes émeutes de décembre 1918 à janvier 1919, réprimées par Noske, le nouveau ministre de la défense nationale, marquent le déclin d'un régime d'anarchie et de destruction. La menace de troubles spartakistes persistait néanmoins.

Dans toutes les grandes villes, la résistance au communisme prenait corps. La population s'organisait jusque dans

¹ JEAN DE THONAQUE : « Les transformations de l'armée allemande, du 11 novembre 1918 au 11 novembre 1919. » *Revue militaire générale*. Paris, février 1920.

les provinces les plus reculées (Ortsschutz, Ortswachen, Stadtwehren, Grenzschutz, Einwohnerwehren), milices locales et gardes civiques reconnues officiellement. « Il est certain que pendant cette période, le gouvernement et la nation, sous l'impression de la défaite, de la révolution, de l'anarchie menaçante, ne songeaient qu'à se garantir d'un coup de force communiste, sans aucune arrière-pensée ¹. »

Ces gardes nationales avaient tous les défauts des troupes improvisées : discipline relâchée, cadres sans autorité, instruction insuffisante. Malgré les enseignements de l'histoire, on fit, une fois de plus, l'expérience fâcheuse des officiers nommés par leurs hommes. Les erreurs des premières levées de la révolution française et de l'armée bolchéviste russe se renouvelèrent jusqu'au jour où le soldat lui-même, désireux de hâter le retour de l'autorité, rétablit les règles immuables dont aucune force organisée ne saurait se passer. C'est alors qu'intervinrent les officiers de l'ancien régime ; en offrant leurs services au gouvernement de la république, ils épargnèrent à leur pays de plus graves catastrophes.

Le gouvernement, pour donner au vainqueur des gages de sa bonne volonté, accéléra, au début, les opérations de licenciement ; puis son zèle se ralentit, au fur et à mesure que l'état intérieur du « Reich » s'améliorait. Dès lors, il manifesta une nouvelle tendance, il chercha à sauver les épaves de l'armée dont l'Allemagne avait été si fière, en usant de tous les prétextes pour se soustraire aux conséquences du traité.

Le 1^{er} avril 1919, l'ancienne armée impériale comptait encore 300 000 hommes non démobilisés, auxquels il faut ajouter les corps-francs et la police.

Le *Grand Quartier Général*, transporté à Kolberg, en Poméranie, fut supprimé en décembre 1919, de même que le *Grand Etat-major général* qui disparut en octobre. Certaines sections de l'Etat-major passèrent au Ministère de la défense nationale, d'autres à celui des affaires étrangères ou de l'intérieur.

En octobre 1919, il n'y avait plus que 80 000 hommes de l'ancienne armée dans les casernes. Un an plus tard, les bureaux

¹ RÉGINALD KANN : « Le désarmement de l'Allemagne. » *L'Illustration*, 9 avril 1921, p. 318.

de démobilisation (« Abwickelungsstellen ») n'avaient conservé que quelques officiers de l'active et quelques soldats secrétaires. C'était tout ce qui restait de l'armée impériale. Une nouvelle armée, la Reichswehr, avait absorbé les débris de l'ancienne.

2. Noske et les corps francs.

De toutes parts, dès le printemps 1919, surgirent des corps de volontaires bigarrés, sans liens les uns avec les autres, d'effectifs variables, mais bien commandés et encadrés. La politique en était bannie et la discipline y reprit ses droits.

Le premier fut le « Freiwilliges Landesjägerkorps », formé par le général Mærker, commandant de la 214^e division d'infanterie. Il se donna comme tâche de maintenir l'ordre et la tranquillité à l'intérieur et de couvrir les frontières de l'Etat. Le principe démocratique de la possibilité pour chaque soldat de devenir officier était admis. Les conseils de soldats firent place à une institution pratique qui s'est maintenue dans la Reichswehr : les « Vertrauensleute » (hommes de confiance), sorte de commission de contrôle, désignée dans chaque unité pour surveiller le ménage intérieur, s'occuper des plaintes, des congés, et servir d'intermédiaire entre la troupe et l'officier.

Les volontaires des corps francs étaient bien payés et bien nourris. Noske leur promit des avantages et un avenir assuré. Les recrues se présentèrent en foule dans les corps aux noms historiques : *Lüttwitz*, *Dohna*, *Reinhardt*, *Lettow-Vorbeck*, *Hülsen*, *Owen*, etc., dont les chefs s'étaient distingués pendant la guerre. Beaucoup de ces formations s'échelonnèrent le long de la frontière polonaise ; le groupement de l'*Oberost* protégeait les provinces baltiques ; le fameux corps *Epp* stationnait en Bavière. Partout où les Spartakistes levaient la tête, à Brunswick, citadelle des communistes, à Leipzig, quartier-général des indépendants, à Munich, et ailleurs, les gardiens de l'ordre accouraient et leur infligeaient de dures leçons.

Mais tous ces efforts de conservation nationale étaient voués à un échec certain, sans la volonté tenace et le sens de l'organisation du socialiste Noske, ministre de la défense

nationale, devenu « Oberbefehlshaber ». Ce fut lui qui, à l'heure décisive, sut coordonner les bonnes volontés et galvaniser les énergies. Trois fois il écrasera les Spartakistes de Berlin, à coups de mitrailleuses, de grenades, de minenwerfer et de canons, dans de furieux combats de rues. Avec ses troupes fidèles, il dispersera 150 000 communistes en Westphalie, après une lutte acharnée de plusieurs semaines, qui rappelle par plus d'un côté les combats de l'armée de Versailles contre la Commune de Paris, en 1871. Il renversa d'un coup les Soviets de Munich. Une fois l'ordre rétabli, il ne songea plus qu'à reconstituer une force militaire suffisante pour garantir l'existence de la République.

Noske, fils d'ouvrier et ouvrier lui-même, ancien sous-officier de réserve, eut le mérite de comprendre que pour refaire une armée, il fallait d'abord rétablir le prestige des officiers. Il leur demanda loyalement leur concours, au risque de perdre sa popularité auprès des masses prolétariennes. Dans son premier discours devant l'Assemblée nationale, il déclara crânement : « Depuis la révolution, j'ai travaillé avec de nombreux officiers et j'aurais honte de moi-même si je ne déclarais pas que ces hommes ont, avec une abnégation extraordinaire, rendu les services les plus distingués au peuple allemand ¹. »

Accusé de favoriser la réaction, il répondit, le 15 septembre 1919, aux socialistes saxons : « Certes, de nombreux officiers sont monarchistes ; mais quand on veut reconstruire, il faut recourir à des gens de métier. Une armée sans discipline est une grimace de singes. Entre un mauvais officier socialiste et un bon officier conservateur, honnête et intelligent, je choisis le second ². »

A Berlin, Noske osait proclamer publiquement sa reconnaissance aux officiers qui lui avaient aidé à rétablir l'ordre : « Un flot de catastrophes menaçait de se déverser sur le pays. Alors, je suis allé chercher un à un les anciens officiers et les anciens fonctionnaires, battus et couverts de crachats comme ils l'étaient, et avec eux, j'ai évité le pire... Et moi, maintenant, on veut que j'oublie le secours que ces officiers-là m'ont donné

¹ GENTIZON : *L'armée allemande depuis la défaite*, p. 45.

² GENTIZON : Ouvrage cité, p. 45.

au péril de leur vie, pour le salut du pays ? Le parti social-démocrate ne doit pas écarter de moi les hommes dont je ne pouvais pas me passer à Kiel et à Berlin, les hommes dont je ne peux pas me passer aujourd'hui¹. »

Il groupa autour de lui un noyau de chefs intelligents, de jeunes officiers supérieurs aimés de la troupe, connus pour leur brillante conduite au feu et dont le prestige personnel était intact. Des sous-officiers de carrière, des intellectuels, des étudiants, des patriotes, des anciens soldats et une foule de paysans remplirent les bureaux de recrutement, attirés par la haine du communisme.

Noske avait ainsi sauvé l'esprit national qui menaçait de sombrer dans la débâcle, et préparé les voies à l'armée nouvelle. « Les corps francs ont rempli ce double rôle ; ils ont été un trait d'union entre l'armée impériale et la nouvelle Reichswehr dans laquelle ils seront versés. Ils ont permis au Gouvernement de réprimer les désordres et de protéger les frontières orientales². »

3. *L'organisation de la Reichswehr.*

Le 6 mars 1919, l'Assemblée nationale de Weimar promulgua la loi sur la création d'une *Reichswehr provisoire* qui devait amalgamer les corps de volontaires et aboutir, par transformations et réductions successives, à l'armée de 100 000 hommes, imposée à l'Allemagne vaincue par le traité de paix.

La nouvelle armée de la République devait être recrutée d'après le principe du volontariat. Le service obligatoire, qui avait permis à l'Empire allemand d'édifier sa formidable puissance militaire, était supprimé. Cette transformation radicale et essentielle du système militaire allemand est un événement historique de première importance qui peut être gros de conséquences.

La promulgation du décret du 6 mars 1919 retentit douloureusement dans les cœurs de millions d'Allemands qui considéraient le service personnel comme une des sources principales de la grandeur de leur patrie.

Le Traité de Versailles fixe non seulement l'effectif maxi-

¹ GENTIZON : Ouvrage cité, pp. 46-47.

² AMBROISE GOT : *La contre-révolution allemande*. Strasbourg, 1920, p. 48.

mum à 100 000 hommes, mais il impose aussi l'ordre de bataille : 7 divisions d'infanterie, 3 de cavalerie. Le vainqueur va jusqu'à déterminer la composition et le nombre de chaque unité.

Dans l'idée secrète du gouvernement du Reich, la Reichswehr ne devait avoir qu'un caractère provisoire. Elle servirait de transition pour préparer le rétablissement d'une armée sur la base du service obligatoire. Elle conserverait les cadres et les traditions de l'ancienne armée. L'effectif prévu était de 300 000 hommes.

Ces buts n'étaient pas avoués ouvertement, mais pendant les années 1919 à 1921, les puissances de l'Entente eurent à lutter constamment pour l'application intégrale du traité. Ce ne fut qu'après bien des hésitations et des lenteurs que les Allemands acceptèrent l'inévitable. Ils déclarèrent d'abord que leurs forces ne pouvaient être abaissées au-dessous de 300 000 hommes, puis de 200 000 hommes. Aujourd'hui, la réduction à 100 000 hommes est un fait accompli ; tant de récriminations, de prolongations de délais, de camouflages d'effectifs, n'ont pas réussi à tromper la vigilance des commissions de contrôle.

D'après la loi du 6 mars 1919, la Reichswehr devait être constituée par :

- 1^o Les corps de volontaires déjà existants ;
- 2^o Les volontaires provenant de l'ancienne armée ;
- 3^o Des volontaires nouveaux.

Les corps francs non versés dans la Reichswehr furent dissous avant le 31 juillet 1919.

Pendant toute l'année 1919, les effectifs de la Reichswehr, en dépit des stipulations du traité de paix, ne cessèrent de s'accroître.

Au 1 ^{er} mai	28 brigades	représentaient	300 000 hommes.
Au 1 ^{er} juin	31	»	» 320 000
Au 1 ^{er} juillet	40	»	» 385 000
Au 1 ^{er} août	42	»	» 400 000
Au 1 ^{er} oct.	43	»	» 450 000 ¹

Le 1^{er} octobre, La Reichswehr comprenait 43 brigades (23 lourdes, 20 légères), réparties en 4 Gruppenkommandos.

¹ JEAN DE THONAQUE : Article cité. *Revue militaire générale*, mars 1920, p. 181.

Il y avait, en outre, des troupes non embrigadées dont l'effectif est impossible à déterminer. Cet accroissement provenait de la fusion des corps francs et de l'incorporation de nombreux prisonniers de guerre rapatriés.

Autant que possible, pour entretenir l'esprit de corps et cultiver les traditions de l'ancienne armée, on s'efforça de recruter et de former chaque nouvelle brigade sur le territoire d'un ancien corps d'armée. Cette tendance s'affirma jusque dans les compagnies, escadrons et batteries qui correspondaient aux régiments de l'armée impériale, dont ils gardaient les drapeaux et les archives.

A la fin de 1919, la Reichswehr fut réduite à 20 brigades mixtes, d'un effectif moyen de 9000 à 10 000 hommes. Cette répartition n'était pas encore conforme à celle exigée par le traité de paix. Les Allemands paraissaient tenir beaucoup à ces brigades. Leur insistance s'explique facilement si l'on compare le stationnement de ces brigades mixtes avec celui des anciens corps d'armée : « Avant la guerre, le territoire de l'Empire était divisé en 24 régions de corps d'armée (21 prussiennes, saxonnes et wurtembergeoises, 3 bavaroises). La guerre a enlevé à l'Allemagne 4 de ces régions : les 17^e (Dantzig), 5^e (Posen), 15^e (Strasbourg) et 16^e (Metz). Il en reste donc 20, à chacune desquelles correspondait, dans le plan allemand, une brigade mixte, noyau du corps d'armée à reconstituer un jour¹. »

Dans la numérotation des brigades de 1 à 24, la 14^e, la 17^e, la 18^e et la 22^e manquaient. Les cadres et l'ossature de l'ancienne armée subsistaient ; les états-majors étaient placés dans les anciens chefs-lieux de régions. Mais cette organisation constamment modifiée constituait un fouillis impénétrable, des corps supprimés reparaissaient sous d'autres noms, les divisions territoriales restaient vagues ; les effectifs indéterminés, les textes officiels imprécis rendaient la tâche des commissions de contrôle singulièrement épineuse. Pourtant, à force de patience et de fermeté, les Puissances alliées ont obtenu l'application de l'article 160 du traité de paix :

« A dater du 31 mars 1920, au plus tard, l'armée allemande

¹ RÉGINALD KANN : « Le désarmement de l'Allemagne. » *L'Illustration* du 9 avril 1921, p. 318.

ne devra pas comprendre plus de sept divisions d'infanterie et trois divisions de cavalerie (cette date a été renvoyée au 10 juillet 1920).

» Dès ce moment, la totalité des effectifs de l'armée des États qui constituent l'Allemagne ne devra pas dépasser 100 000 hommes, officiers et dépôts compris, et sera exclusivement destinée au maintien de l'ordre sur le territoire et à la police des frontières.

» L'effectif total des officiers, y compris le personnel des états-majors, quelle qu'en soit la composition, ne devra pas dépasser quatre mille. »

La composition de la division d'infanterie, de cavalerie, du régiment, du bataillon, de la compagnie, de l'escadron, de la batterie, des corps de troupes et unités des armes spéciales, est indiquée dans des tableaux annexés au traité, avec tous les détails voulus.

D'autres chapitres règlent l'armement, les stocks de munitions et le matériel, le recrutement et l'instruction, les fortifications et l'aviation.

Le service militaire universel obligatoire est aboli (art. 173). L'armée ne pourra être constituée et recrutée que par voie d'engagements volontaires.

Les sous-officiers et soldats doivent servir douze années continues (art. 174). Les officiers nouvellement nommés s'engagent à servir au moins pendant vingt-cinq années continues (art. 175). Le grand état-major est dissous. Les seules écoles militaires admises sont celles destinées à la formation des officiers de chaque arme, à raison d'une école par arme (art. 176).

Les sociétés d'anciens militaires et sportives ne peuvent s'occuper d'aucune question militaire (art. 177).

Toute mesure de mobilisation est interdite (art. 178).

L'Allemagne s'engage à n'accréditer à l'étranger aucune mission militaire, navale ou aéronautique (art. 179).

La composition de la division d'infanterie est sensiblement la même que celle de la division allemande de la fin de la guerre. Les experts militaires alliés l'ont, du reste, prise comme base lors de l'établissement du traité.

La division d'infanterie se compose des états-majors, corps de troupes et unités suivants :

- 1 état-major de division ;
- 1 état-major d'infanterie divisionnaire (général-major) ;
- 1 état-major d'artillerie divisionnaire ;
- 3 régiments d'infanterie (comprenant chacun 3 bataillons à 3 compagnies de fusiliers et une compagnie de mitrailleurs) ;
- 3 compagnies de minenwerfer ;
- 1 escadron divisionnaire ;
- 1 régiment d'artillerie de campagne (comprenant 3 groupes à 3 batteries) ;
- 1 bataillon de pionniers (2 comp. de pionniers, un équipage de ponts, une section de projecteurs) ;
- 1 détachement de liaisons (1 dét. téléph., une section d'écoute, une section colombophile) ;
- 1 détachement du service de santé.

Parcs et convois.

Soit un total de 410 officiers et de 10 830 hommes.

Lorsqu'il s'agit de fixer la composition des équipages de pont, les Allemands demandèrent à conserver par division deux équipages de 50 mètres et un du type corps d'armée de 130 mètres. Le traité n'autorisait qu'un seul équipage de 50 mètres. Au cours de la discussion qui s'ouvrit à ce sujet, le général von Seeckt s'écria : « Vous pouvez diminuer notre territoire, nos effectifs, notre marine, notre aviation, mais il y a tout de même une chose que vous ne parviendrez pas à diminuer, c'est la largeur de nos rivières ! » Cette boutade eut le meilleur effet, puisqu'on accorda deux équipages légers ou un lourd, au choix. (Cité par Réginald Kann, dans l'*Illustration* du 9 avril 1921.)

La place nous manque pour entrer dans le détail de la composition et des effectifs de tous les corps de troupes et unités de la nouvelle Reichswehr. Nous nous contenterons de citer un exemple, celui du régiment d'infanterie. Avant la guerre, le régiment comptait 70 officiers, 245 sous-officiers, 2000 hommes. Actuellement, nous trouvons les chiffres suivants : 81 officiers, 400 sous-officiers, 2000 hommes. Le nombre des compagnies a passé de 13 à 16.

Donc le régiment d'infanterie allemand actuel est beaucoup plus fortement encadré qu'avant la guerre. Il l'est encore

beaucoup plus qu'il ne le semble au seul examen des tableaux d'effectifs puisque, dans la Reichswehr, *des places d'hommes de troupe peuvent être occupées par des sous-officiers jusqu'à concurrence de 50% de l'effectif réglementaire de ces derniers.*

Ainsi, dans un régiment d'infanterie, le nombre des sous-officiers servant comme simples soldats (tout en conservant la solde et les avantages matériels du rang de sous-officier) peut s'élever à $\frac{400 \times 50}{100} = 200$.

En réalité, le régiment d'infanterie peut donc comprendre $400 + 200 = 600$ sous-officiers.

Son chiffre d'officiers lui permet d'encadrer deux régiments de réserve en leur donnant 21 officiers à chacun.

« Le personnel officiers et sous-officiers d'un régiment de Reichswehr suffit donc à détrippler facilement ce régiment en cas de mobilisation ¹. »

On peut en déduire que les paroles prononcées le 1^{er} janvier 1921 par le général von Seeckt, chef de l'armée allemande, expriment un état de fait : « Notre armée n'est pas une armée de mercenaires ; c'est une armée de cadres, elle est destinée à former l'ossature de nos forces nationales, lorsque viendra pour nous l'heure du danger. »

Et maintenant, que vaut cette petite armée ? Quelles sont les ressources militaires de l'Allemagne ?

De nombreux témoignages nous apportent tous les mêmes impressions : Troupe excellente, sélection rigoureuse, état moral élevé. Des méthodes modernes, des procédés d'instruction intelligents, un entraînement professionnel et sportif dont le but est de « maintenir la santé, de tremper la volonté et de fortifier les qualités morales de l'homme », entretiennent la bonne humeur et le goût du service. Derrière les 100 000 hommes de la Reichswehr, la masse des anciens soldats de la guerre, 100 000 hommes de police, un matériel difficile à évaluer, dissimulé un peu partout.

Mais n'oublions pas que l'Allemagne n'a plus d'artillerie lourde, plus d'avions, une industrie de guerre paralysée, des moyens de mobilisation anémiés, un contrôle étranger

¹ Capitaine KÆLTZ : « Organisation actuelle de l'infanterie allemande. » *Revue d'infanterie*. Paris, 15 mars 1921.

établi à demeure dans le pays, entrant dans les casernes, les dépôts, les usines, comme chez lui (Réginald Kann, *l'Illustration* du 23 avril 1921). Il semble donc que les Allemands soient hors d'état de faire la guerre, pour le moment.

Leur armée actuelle n'est pas même suffisante pour maintenir l'ordre à l'intérieur. Pour se rendre maître de la « république des conseils », en avril 1919, à Munich, il a fallu 30 000 hommes. Si un soulèvement révolutionnaire éclatait sur plusieurs points à la fois, il serait impossible de rétablir l'ordre partout.

Le 31 décembre 1920, M. Edm. Rossier écrivait dans la *Tribune de Lausanne* (Le désarmement de l'Allemagne) : « On veut réduire sa force mobile et agissante à cent mille hommes. Pour un pays de 60 millions d'âmes, sans cesse troublé à l'intérieur, dont les frontières sont menacées par toute sorte de gens qui s'agitent ou se battent, c'est simplement ridicule. Cent mille hommes, cela représente soixante-six mille hommes pour la France, ou une brigade d'infanterie pour la Suisse. Comment, avec cela, sans autre aide que celle de quelques policiers locaux, faire respecter l'intégrité du territoire, protéger les moyens de communication, les fabriques, les édifices, imposer à chacun le respect de l'ordre ? »

Après Iéna, l'œil de lynx de Napoléon n'avait pas réussi à découvrir les armements de la Prusse, toute sa puissance échoua contre la volonté bien arrêtée du peuple prussien et son désir de revanche. Il avait interdit à la Prusse, en 1808, d'avoir plus de 40 000 hommes sous les armes. Pourtant il en parut plus de 200 000 sur le champ de bataille de Leipzig. Comment les commissions de contrôle réussiront-elles à empêcher les Allemands de créer une force nationale nouvelle, d'entretenir l'esprit de revanche et de fabriquer en cachette du matériel ? C'est là la grande question, l'inconnue de demain.

L'esprit de revanche existe incontestablement dans certains milieux, la masse du peuple en a assez de la guerre mais la haine de la France grandit. Les manifestations guerrières, soulignées par une certaine presse, ne doivent pas égarer l'opinion. Dernièrement, on a cité comme une preuve des intentions agressives de l'Allemagne l'introduction du nouveau « Règlement de service des armées en campagne », dont le

général von Seeckt est l'auteur. (Conduite du combat de toutes armes opérant en liaison.) On y trouve cette phrase : « Le règlement prend pour base les effectifs, l'armement et l'équipement de l'armée moderne d'une grande puissance militaire, et non pas seulement l'armée allemande de cent mille hommes formée en vertu du traité de paix. » Le général von Seeckt fait son métier de soldat. Il serait anormal qu'il parlât autrement, puisqu'il est chargé de préparer à la guerre une armée qui, il l'espère, serait appuyée, le cas échéant, par un peuple en armes. Il n'exprime pas là l'esprit belliqueux de l'Allemagne, mais celui du chef de la petite armée allemande, ce qui est très différent. Un règlement pour le combat est forcément belliqueux et la douceur en est exclue. En citant le nôtre, on pourrait aussi épiloguer sur l'esprit guerrier du chef du Département militaire fédéral. Il y aurait là pour un député une belle occasion de dévoiler les désirs secrets de conquête de nos militaristes. Mais nos hommes politiques, comme du reste beaucoup de nos officiers, connaissent heureusement fort peu nos règlements militaires.

Rien de plus naturel que la France, avertie par l'expérience, se tienne sur ses gardes et se préoccupe du désarmement de l'Allemagne. Dans une conférence faite, le 8 janvier de cette année, aux élèves de l'école militaire de Saint-Maixent, M. René Doumic, de l'Académie française, s'écriait : « La réalité, elle s'appelle l'Allemagne, l'Allemagne que vous avez réduite à merci, forcée à demander la paix, mais qui ne s'avoue pas vaincue, qui a fait passer sous des arcs de triomphe ses soldats en fuite devant les nôtres, qui chicane sur les clauses du traité qu'elle a signé avec la ferme intention de ne pas l'exécuter, et qui garde, au lendemain de sa défaite et dans son actuel désarroi, toute son insolence... L'Allemagne est le pays des longues rancunes et des haines à lointaine échéance. Même désarmé, l'ennemi héréditaire ne désarmera jamais dans son cœur. Tant qu'il y aura une Allemagne, sachons bien que la guerre sera à nos portes. »

Tout cela est loin d'être pacifique et prouve que, des deux côtés du Rhin, la guerre n'a pas tué la guerre.

Major DE VALLIÈRE.